

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
REGION DE L'EXTREME-NORD
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY
COMMUNE DE YAGOUA
BP 09
SECRETARIAT GENERAL
Email : communeyagoua@yahoo.fr



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
FAR NORTH REGION
MAYO-DANAY DIVISION
YAGOUA COUNCIL
PO BOX 09
GENERAL SECRETARY
Email : communeyagoua@yahoo.fr

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°01/DDC/C-YAGOUA/SG/CIPM/YAG/2025 DU 21/04/2025 POUR
L'EQUIPEMENT DE 532 TABLES BANCS DANS LES ECOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO
DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD**

Financement : BIP MINEDUB/EXERCICE 2025

1 - OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2025 le Maire de la Commune de Yagoua, lance pour le compte de ladite Commune, la fourniture en équipement de 532 tables bancs destinés à couvrir les déficits en équipements scolaires dans les écoles primaires de la commune.

Les prestations de fourniture à exécuter regroupées en un lot unique consiste à la livraison de 532 tables bancs à la Commune de YAGOUA. Le détail desdits équipements est donné en annexe du présent document.

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de confection et de fourniture de mobilier scolaire.

2 - CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Yagoua, BP09, tél. 222.29.62.22 contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 F (Vingt mille francs) CFA** payable auprès de la Recette de la commune de Yagoua ou au Trésor Public.

Le bordereau descriptif et quantitatif de cette fourniture doit être chiffré et déposé au plus tard le 17/05/2025, à 14 heures, heure locale à la Commune de Yagoua, avec la mention :

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°01/DDC/C-YAGOUA/SG/CIPM/YAG/2025 DU 21/04/2025 POUR L'EQUIPEMENT DE 532
TABLES BANCS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD**

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

4 - RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, à un montant de **319 000 F (Trois cent dix-neuf mille francs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier de consultation, entraînera le rejet de l'offre.

5 - REMISE ET DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Les offres seront remise et dépouillées au plus tard le 17/05/2025 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la commune de Yagoua.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et déposées en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2015.

Yagoua, le 21/04/2025

Le Maire de la commune de Yagoua
(Maire d'Ouvrage)



Ampliations:

- ARMP (pour information)
- DDMINMAP/MD (pour affichage)
- CIPM (pour information)
- AFFICHAGE / ARCHIVES (pour information et mémoire)
- FEICOM Maroua (pour information).